

FEDERATION NATIONALE DES SYNDICATS DE L'ASSAINISSEMENT ET DE LA MAINTENANCE INDUSTRIELLE

91, avenue de la République 75540 PARIS Cedex 11 – ☎ : 01 48 06 80 81 📠 : 01 48 06 43 42
www.fnsa-vanid.org – fnsa@fnsa-vanid.org

FICHE n°2.189

Février 2008

INFORMATION SOCIALE ET FISCALE

NOMENCLATURE DES ACTIVITES FRANCAISES

(N.A.F) 2008

Le décret 2007-1888 du 26 décembre 2007 (JO 30 décembre 2007) porte approbation des nomenclatures d'activités et de produits françaises.

Vous trouverez ci-dessous la nouvelle classification de l'activité de notre profession.

Nouvelle N.A.F 2008 (INSEE)	INTITULE DU POSTE	Ancienne N.A.F 2003 (INSEE)
71.12B	Ingénierie, Etudes techniques	742.C

Vous trouverez ci-après les activités détaillées qui se rapportent au code ci-dessus :

71.12B Ingénierie, Etudes techniques

- les activités d'ingénierie (c'est-à-dire l'application des lois physiques et principes d'ingénierie dans la conception de machines, matériaux, instruments, structures, processus et systèmes) et de conseil dans les domaines suivants :
 - machines, processus et sites industriels
 - projets comportant des activités ayant trait au génie civil, au génie hydraulique ou pour les bâtiments et les infrastructures de transport
 - projets de gestion de l'eau
 - conception et réalisation de projets intéressant le génie électrique et électronique, le génie minier, le génie chimique, le génie mécanique, le génie industriel, l'ingénierie de systèmes, de techniques de sécurité
- l'élaboration de projets faisant appel aux techniques de la climatisation, de la réfrigération, de l'assainissement et de la lutte contre la pollution, au génie acoustique, etc.
- les services de gestion de projets de constructions
- les études géophysiques, géologiques et sismiques
- l'information cartographique et spatiale

Ce code ne comprend pas :

- les forages d'essai en rapport avec des opérations minières (cf. 09.10Z, 09.90Z)
- le développement ou l'édition de logiciels associés (cf. 58.29C, 62.01Z)
- les activités des consultants en informatique (cf. 62.02A et 62.09Z)
- les activités d'architecture (cf. 71.11Z)
- les activités de contrôle et les essais techniques (cf. 71.20B)
- les activités de recherche et de développement liées à l'ingénierie (cf. 72.19Z)
- le design industriel (cf. 74.10Z)
- la photographie aérienne (cf. 74.20Z)
- les activités des économistes de la construction (cf. 74.90A)